



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. LIVRAISON

Toute commande pour être valable doit être agréée par CARROS TRUCK CENTER. Celle-ci pourra toujours refuser d'exécuter les réparations si le client est en défaut de respecter l'une de ses obligations à l'égard de CARROS TRUCK CENTER notamment en matière de paiement.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf convention contraire ou indication précise figurant sur les factures, celles-ci sont payables au comptant, sans escompte, dès réception. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit, et sans mise en demeure préalable, la débitation d'un intérêt calculé au taux mensuel de 7 pour cent jusqu'au parfait paiement. Le paiement de cet intérêt n'autorise pas le client à différer le paiement principal. Les paiements ne peuvent être valablement effectués que par un versement, soit au compte bancaire de CARROS TRUCK CENTER, soit à la caisse de CARROS TRUCK CENTER. A défaut de paiement dans les huit jours d'une mise en demeure, le montant de la facture sera majoré de 20 pour cent avec un minimum de € 50,00 à titre de clause pénale, forfaitaire et irréductible. Toute dérogation à ces règles consentie par CARROS TRUCK CENTER doit être considérée comme une simple tolérance à laquelle elle pourra toujours mettre fin.

3. RECLAMATION

Toutes réclamations concernant nos factures ne seront plus prises en considération huit jours après la livraison/réparation. Passé ce délai, nous considérons nos factures comme définitivement acceptées par le client. En outre, les réclamations ne justifient en aucun cas le refus de paiement des factures.

4. GARANTIE

La validité de la période de garantie est d'un an à dater de la sortie du véhicule des ateliers de CARROS TRUCK CENTER. Durant cette période, tout problème constaté doit être signalé à CARROS TRUCK CENTER. Toute intervention en garantie doit se faire dans les ateliers de CARROS TRUCK CENTER, durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30. CARROS TRUCK CENTER ne prend, en aucun cas, en charge les travaux effectués ailleurs qu'en ses ateliers, les frais relatifs à une mauvaise utilisation du matériel, ainsi que les frais inhérents à un véhicule de remplacement ou tous frais liés au dépôt d'un véhicule dans les ateliers de CARROS TRUCK CENTER.

5. EXPEDITION

Les expéditions, même franco, sont toujours faites aux risques et périls du client. Les véhicules qui sont confiés à CARROS TRUCK CENTER sont conduits par son personnel et en tout temps sous l'entière responsabilité du client. Les dépannages sont faits aux seuls risques du propriétaire du véhicule dépanné.

6. PROPRIETE

Les conditions générales de CARROS TRUCK CENTER ont priorité en cas de conflit avec celles du client.

7. DROIT DE RETENTION

Tous les véhicules qui se trouvent dans nos ateliers pourront être retenus par CARROS TRUCK CENTER comme caution supplémentaire du paiement des factures.

8. COMPETENCE DES TRIBUNAUX

Toutes contestations relatives à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront de la compétence exclusive du Tribunal de Mons.
Si le client est domicilié à l'étranger, le Tribunal compétent sera exclusivement celui de Mons.